

NOTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
ESPAGNOLE A L'OCCASION DES EXECUTIONS
DE BARCELONE

Le Gouvernement de la République, dès qu'il eut connaissance du procès de Barcelone, n'a cessé d'intervenir auprès de gouvernements, organisations et partis de différents pays pour obtenir leur appui afin d'éviter l'exécution des cinq syndicalistes de Barcelone, condamnés à mort par un Tribunal Militaire pour faits d'opposition à la tyrannie franquiste.

Avec Ambassadeurs ou sans Ambassadeurs, on continue toujours à tuer en Espagne, cherchant de cette façon à étouffer la clameur d'un peuple qui ne se résigne pas à l'esclavage.

Franco veut prouver qu'il est le maître de la situation; que l'ordre et le bien-être règnent en Espagne, que le peuple espagnol accepte son régime. Il pense de cette façon pouvoir tenir audience dans le monde et développer sa politique internationale; Voilà pourquoi il réagit devant des manifestations contraires en appliquant, cauteleusement, loin de tout contrôle, la "Loi des fuyards" et soutenant les Lois et Tribunaux militaires d'exception. Avec la terreur il veut imposer le silence à tout un peuple qui a lutté comme aucun pour la liberté.

Les nouvelles exécutions de Barcelone montrent une fois de plus ce qui se passe en Espagne. Ces exécutions constituent un véritable attentat contre la justice et la conscience universelles; contre elles le Gouvernement Républicain Espagnol élève sa voix pour demander à tous les peuples libres qu'ils manifestent leur protestation et à leurs gouvernements respectifs qu'ils rompent toutes relations quelconques avec le Gouvernement du Général Franco.

PARIS, 15 MARS 1952